



Assemblée générale

Distr. limitée
25 octobre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Deuxième Commission
Point 26 de l'ordre du jour
Vers des partenariats mondiaux

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède et Tchèque : projet de décision

Vers des partenariats mondiaux

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution [70/224](#) du 22 décembre 2015 :

- a) Accueille avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur le renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et tous les partenaires intéressés, en particulier le secteur privé¹;
- b) Décide de reporter l'examen de la question intitulée « Vers des partenariats mondiaux » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-treizième session.

¹ [A/72/310](#).

